

## DISTRIBUTION GARANTIE DU COURRIER

Le ministre responsable des Postes, M. Jean-Pierre Côté, a annoncé le lancement d'un programme unique en son genre, soit "le service de distribution garantie du courrier," dans un délai donné. Ce service a été inauguré à Toronto, le 1er février, puis il sera assuré progressivement dans d'autres villes canadiennes au cours de 1971 et de 1972.

Selon ce programme connu sous le nom de "Poste garantie", les Postes canadiennes s'engagent à distribuer dans un délai donné, le courrier de première classe déposé avant certaines heures limites. Ce service se limitera au régime intérieur et ne visera par les lettres destinées aux États-Unis ou aux autres pays. "Ce service sera offert au tarif ordinaire des objets de première classe, a dit M. Côté, et les objets de correspondance déposés à des heures autres que celles qui sont prévues par le système de distribution garantie recevront le même traitement que par le passé."

Au début, le nouveau service ne visera que le courrier déposé à Toronto. Étant donné, toutefois, que 60 pour cent du courrier déposé dans cette ville est destiné à d'autres localités, les avantages du système de distribution garantie auront tôt fait de se faire sentir dans la plupart des régions du Canada.

Le programme se fonde sur deux heures limites de dépôt; l'une pour le courrier destiné à tous les endroits du Canada, et l'autre pour le courrier destiné aux localités du centre du pays.

Les lettres déposées à Toronto avant 11 heures seront distribuées le jour suivant de distribution dans toutes les grandes villes du centre, du sud et de l'est de l'Ontario, et, au début, dans les villes suivantes: Calgary et Edmonton (Alberta); Halifax (Nouvelle-Écosse); Moncton (Nouveau-Brunswick); Montréal et Québec (Québec); Saint-Jean (Terre-Neuve); Regina et Saskatoon (Saskatchewan); North Bay, Sault-Ste-Marie, Sudbury et Thunder Bay (Ontario); Vancouver et Victoria (Colombie-Britannique); et Winnipeg (Manitoba). Les lettres déposées avant 15 heures dans des boîtes spéciales portant des bandes blanches et bleues seront distribuées au cours de la journée suivante de distribution dans les grandes villes du centre, du sud et de l'est de l'Ontario, de même qu'à North Bay, à Sudbury et à Montréal.

Dans les quartiers résidentiels, seul le courrier déposé avant 11 heures dans les boîtes aux lettres rouges ordinaires bénéficiera du service de distribution garantie. Sur les grandes artères, dans les secteurs et les centres commerciaux, le courrier déposé avant 11 et 15 heures dans les boîtes à bandes blanches et bleues bénéficiera du service de distribution garantie. Le courrier déposé dans ces boîtes après 15 heures sera levé et traité de la façon habituelle.

Étant donné que le système amènera les gens à déposer leur courrier plus tôt dans la journée, les

Postes pourront avancer les heures de pointe et traiter l'ensemble du courrier avec plus de flexibilité et d'efficacité.

Le programme sera appliqué le 1er avril au courrier de première classe déposé à Winnipeg, à Calgary et à Edmonton. Puis il sera adopté à Vancouver le 1er mai, à Ottawa le 1er juin, puis à Montréal le 1er juillet; il s'étendra progressivement à presque toutes les villes canadiennes d'ici à la fin de 1972.

## DEMANDES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

En novembre dernier, le nombre de demandes présentées à l'assurance-chômage a été de 204,000, soit 61,000 (43%) de plus qu'en octobre et 38,000 (23%) de plus qu'en novembre 1969.

Il y avait à la fin de novembre 480,000 requérants de prestations, soit 81,000 (21%) de plus qu'à la fin d'octobre et 131,000 (38%) de plus qu'à la fin de novembre 1969.

Les versements de prestations totalisaient 37.6 millions de dollars en novembre, 40.4 millions en octobre et 27.6 millions en novembre 1969. Les valeurs moyennes des versements hebdomadaires pour ces 3 mois se chiffraient à \$35.00, \$34.62 et \$33.17 respectivement.

## PRIX DÉCERNÉS AUX FILMS DE TERRE-NEUVE

Un film touristique sur la grande chasse à Terre-Neuve vient de remporter un second prix (*Citation of Merit*) au Festival national du film touristique de 1970, parrainé par la *Michigan Outdoor Writers Association (MOWA)*.

Le certificat élogieux remis à M. E.P. Henley, directeur de l'Office de développement touristique de Terre-Neuve, vante *Original et Caribou de Terre-Neuve* comme étant "remarquable et digne d'intérêt public, supérieur à la majorité des films touristiques tournés à l'extérieur". C'est la quatrième fois que la province se distingue au Festival annuel du film de la MOWA. Deux autres, intitulés *Le saumon atlantique de Terre-Neuve* et *Caméra et fusil à Terre-Neuve* ont été certifiés "hors pair" au Festival de 1966. *L'art et la science de la grande pêche: le thon* a remporté le premier prix dans la série du "Savoir-faire" au Festival du film de 1968.

La dernière réalisation à l'honneur est un film sonore et en couleur de 16mm, dont la projection dure 13 minutes et demie. Elle révèle l'habileté et la précision de deux chasseurs à l'original et au caribou pendant les vacances qu'ils ont passées dans une région inexplorée de Terre-Neuve. Les réalisateurs *Lee Wulff Productions* ont tourné le film pour l'Office de développement touristique de Terre-Neuve et du Labrador, qui l'a mis en circulation au début de 1970.